

**FERME DES COMMUNES
ZAC DU BOURG DE SERRIS**

14, route de Meaux 77700 SERRIS

MICRO-BRASSERIE à SERRIS

- Maître d'ouvrage :** « LES BRASSEURS DE LA BRIE »
Marc DEVILLERS et Stéphane PACAUD
14, rue Courton Lavanderie 77515 POMMEUSE
- Maîtrise d'œuvre :** Catherine GEOFFROY et Frank ZONCA architectes d.p.l.g.
18, rue Duhesme 75018 PARIS tel : 01.46.06.58.01
« A comme architecte », Didier Ménage, conception bar et cuisine.
Hotel industriel Berlier, 15 rue J.B. Berlier, 75013 PARIS tel : 01.53.79.07.87
- Bureau de contrôle :** APAVE M. Avoine
35, grande allée du 12 février 1934 77186 NOISIEL tel : 01.60.37.55.36
- BET Acoustique :** M. Mytnik
GRUFFY 74540 ALBY/CHERAN tel : 04.50.77.60.04
- Coordinateur Sécurité :** « A comme architecte », Didier Ménage.
Hôtel industriel Berlier, 15 rue J.B. Berlier, 75013 PARIS tel : 01.53.79.07.87

**Cahier des Charges Acoustiques
(CCA)**

JUILLET 2000

CAHIER DES CHARGES ACOUSTIQUES

Le 23/06/2000

Ce cahier des charges établit le descriptif des matériaux spécifiques utilisés dans le but d'augmenter les valeurs d'isolation acoustique du site.

Compte tenu des limites de budget, une solution simplifiée des éléments de renforcement de l'acoustique ont été retenus.

Dans ces conditions, le niveau sonore maximum à l'intérieur de la salle principale sera de 95 db(A).

Sol de la salle principale

Le sol sera constitué d'une chape suspendue sur DOMISOL.

- DOMISOL : 2 couches de 3 cm (soit 6 cm)
- un film de Polyane avec remontées périphériques
- béton coulé sur DOMISOL : 8 cm avec armature métal

La périphérie de la chape suspendue sera également découplée des murs de structure par un DOMISOL de 3 cm placé verticalement.

Support de cuves :

Compte tenu de la masse des cuves pleines, un massif sera créé pour recevoir les supports de cuves. Le découplage de ces massif se fera de façon identique à la dalle principale.

Doublages des murs de la salle principale

L'ensemble des murs sera doublés par un PLACOLAINE 10/50 sur lequel sera vissée une seconde plaque de plâtre (1 BA13) en joints décalés.

Les jonctions entre les doublages et les huisseries seront réalisées sans contact solidien entre doublages et structure ; utiliser des cales d'épaisseur 5 mm, jointer et retirer les cales.

Plafond et faux plafond

La sous face coté couverture sera continue (voligeage continu ou plaques de CTBH).
En sous face sera monté un plafond suspendu composé de : (voire plans, détails acoustiques)

A partir du faitage :

Une suspente PHONISTAR, soutient un palonnier puis, de chaque coté du palonnier une suspente Pivot SP et une suspente STIPRIM.

Les suspentes STIPRIM soutiennent les deux fers PRIM 100 de part et d'autre des rampants du toit.

Suspentes intermédiaires :

- 1- la suspente de faitage reprenant le haut des deux PRIM 100
 - 2- deux suspentes intermédiaires se fixant sur les poutres des rampants (utilisation d'un pivot SP reprenant la suspente STIL PRIM et une suspente SA entre le PHONISTAR et la poutre)
 - 3- une suspente finale (identique aux suspentes intermédiaires) se fixant en extrémité basse du PRIM 100 (nécessité de fixer une poutre pour le maintien de la suspente)
 - 4- placer une laine minérale ép. 200 dans le plénum plafond (densité 30 kg/m³)
- les portiques ainsi formés seront placés tous les 1.20 m, dans le sens de la longueur du bâtiment
 - la jonction entre les portiques se fera par de profilé F 530 tous les 0.60 m
 - les deux plaques de BA18 seront vissées sur l'ossature en couches croisées

S'assurer à ce que le plafond suspendu ne soit pas en contact avec les poutres traversantes et les doublages murs.

Sas :

Le sas sera créé sur le principe de la cloison séparative double ossature :

- coté salle placer 3 BA 15
- coté sas placer 2 BA15
- dans le vide entre ossatures, placer une laine minérale de 50, densité 30 kg/m³
- l'ossature utilisée : montant M90 doublés et rails R90 tous les 0.50 m
- espace entre ossature sera de 50 mm

Les portes du sas seront du type 37 dB avec certificat CSTB.

Ces portes seront équipées de joints de périphérie et baguettes d'étanchéité sous l'ouvrant

Huisseries :

Les huisseries seront doublées :

- huisseries fixes STADIB SILENCE 44.2
- huisseries ouvrantes (intérieur) vitrage 32 db(A)

Désenfumage :

Le conduit de sortie du désenfumage sera équipé d'une grille acoustique type France AIR (SRC)

Aéraulique (clim./renouvellement d'air) :

Les systèmes de climatisation et le renouvellement d'air seront filtré acoustiquement de manière à ne pas transmettre la musique à l'extérieur.

(nous manquons d'éléments à ce jour pour apporter une solution)

Sonorisation :

Le niveau de la sonorisation doit être maîtrisé afin de ne pas dépasser une valeur de 95 db(A).

La sonorisation sera propriétaire et munie d'un limiteur réglé et homologué.

Interdiction d'utiliser une sonorisation extérieure.

Fait à ANNECY le 23/06/2000

Michel MYTNIK
Ingénieur acousticien



**FERME DES COMMUNES
ZAC DU BOURG DE SERRIS**

14, route de Meaux 77700 SERRIS

MICRO-BRASSERIE à SERRIS

Maître d'ouvrage : **« LES BRASSEURS DE LA BRIE »**
Marc DEVILLERS et Stéphane PACAUD
14, rue Courton Lavanderie 77515 POMMEUSE

Maîtrise d'œuvre : **Catherine GEOFFROY et Frank ZONCA** architectes d.p.l.g.
18, rue Duhesme 75018 PARIS tel : 01.46.06.58.01
« A comme architecte », Didier Ménage, conception bar et cuisine.
Hotel industriel Berlier, 15 rue J.B. Berlier, 75013 PARIS tel : 01.53.79.07.87

Bureau de contrôle : **APAVE M. Avoine**
35, grande allée du 12 février 1934 77186 NOISIEL tel : 01.60.37.55.36

BET Acoustique : **M. Mytnik**
GRUFFY 74540 ALBY/CHERAN tel : 04.50.77.60.04

Coordinateur Sécurité : **« A comme architecte », Didier Ménage.**
Hôtel industriel Berlier, 15 rue J.B. Berlier, 75013 PARIS tel : 01.53.79.07.87

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
(CCTP)**

LOT 07 : PLA Cloisons Doublages

JUILLET 2000